L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux: 73 rue de Chartres

## NOUVELLE-ORLÉANS.

MERCREDI, 16 AOUT 1893.

### THEATRE DE L'OPERA.

Nous ne faisons qu'entrer dans la seconde moitié d'août; il se passera deux grands mois, avant que l'on songe à l'arrivée des artistes et au lever du rideau. Cependant, il règne déjà une grande anxiété dans le public sur la composition de la troupe, sur la valeur des artistes de premier et de second rang qui la composent, sur les différents genres de spectacles que la Direction a l'intention d'exploiter.

Trois mois à l'avance, naturellement et comme toujours, il y a des mécontents. Demandez-leur pourquoi; ils seraient fort embarrassés de vous le dire. Ils ne connaissent les artistes engagés que par ouï-dire, et ils sont les premiers à vous déclarer qu'il faut se méfier des bruits qui courent sur celui-ci et sur celle-là. Mais c'est un avertissement qu'ils croient de leur dignité de donner à la Direction.

Malheur à elle, s'il arrive un accident au premier ténor, si la Falcon vient à s'enrhumer; ils la foudroyeront de leurs anathèmes.

Va donc pour l'avertissement, s'il peut contribuer le moins du monde au succès de la saison théâtrale; si l'averse des malédictions de la veille doit se transformer, le lendemain, en pluie de bénédictions.

Nous n'avons pas à répondre de la Pureté du diamant caché dans le gosier du premier ténor, ni de la finesse des perles qui doivent se détacher des lèvres de la Falcon; mais nous pouvons affirmer que nous avons, sur la plupart des chanteurs et chanteuses engagés, les meilleurs renseignements. Sont-ils véridiques, ces renseignements? Nous le verrons bien, au lever du rideau.

C'est devant la rampe que l'on apprécie l'artiste comme c'est au pied du mur que l'on connaît le maçon.

Passons sur ce chapitre. Quant aux différents genres que l'on doit exploiter, nous pouvons affirmer que l'on s'en tiendra au plan adopté, l'an dernier:

Grand opéra, opéra comique et opérette; enfin, comédie—spectacle du dimanche soir.

Plusieurs additions ont été faites à l'orchestre; au lieu de 32 musiciens, il y en aura 40. C'est par les instruments à cordes que pèchait l'orchestre, l'an dernier, comme les années précédentes.

On a, cette année, quatorze premiers violons, cinq seconds violons, deux altos, trois violoncelles et trois contrebasses. Une grande partie des instruments à vent—bois et cuivre—sont à la Nouvelle Orléans: il fonctionnera dans l'orchestre du West End; les solistes, artistes, et jeunes gens des instrumentistes de beaucoup de valeur.

Là-dessus, du reste, il faut nous en fier au chef d'orchestre, M. Brunel, qui—nous l'avons dit et le répétons—est un directeur musical de premier ordre.

Quant aux chœurs, ils (et dit assez) augmenteront. Nous aurons 40 choristes: 20 voix d'hommes, 20 voix de femmes.

Nous n'avons aucune donnée sérieuse sur le corps de ballet; nous n'en connaissons par ouï dire que le premier sujet, dont on dit beaucoup de bien. Comme pour les autres artistes, c'est une question à résoudre devant la rampe. Nous attendons avec confiance.

Nous devons citer comme une des grandes nouveautés de cette année, le Vaisseau Fantôme—de Wagner.

### Musique.

On parle beaucoup, en ce moment, à Paris, d'une demoiselle qui marche sur les traces de Mlle Holmes; à la fois compositeur et exécutante, et dont les œuvres sont interprétées par les meilleurs artistes. Nous voulons parler de Mlle M. E. Gigoux, dont les œuvres sont interprétées dans les salons et les salles de concert par l'élite des artistes de Paris. Nombreuses déjà sont ses compositions.

Nous en citerons quelques unes qui dénotent chez l'auteur un rare sentiment dramatique et de profondes études d'harmonie.

L'*Extase*, paroles de Victor Hugo.

*La Vision de Jeanne D'Arc*, paroles d'Alfred de Musset.

Beaucoup de poésie, de sentiment poétique et dramatique. Entrecoupée par un chœur qui produit un grand effet, la scène se termine par le retour de la première phrase de l'œuvre, murmurée plutôt que chantée.

A ces deux pièces pleines de vigueur et d'élan, viennent s'ajouter d'autres compositions charmantes, une sorte de berceuse, intitulée "Pantoum Malais", un madrigal, paroles de Sully Prudhomme; un "Lied", un ballade allemande, paroles de François Coppée—trois inspirations fréchenses dont le style rappelle, en quelques passages, la manière de Gounod dans ses morceaux détachés.

Parmi les interprètes de l'œuvre de Mlle Gigoux, nous remarquons M. Lafarge, ex-chanteur de l'Opéra-Comique de Paris, et Mlle Quinault-Madeux, que tous nos lecteurs ont connue, il y a trois ou quatre ans, et que, depuis, devenue Mme Norberg, a quitté le théâtre et ne chante plus que dans les salons et les concerts.

Toutes ces œuvres sont éditées par la maison V. Durdily, Boulevard Haussmann.

Nous en devons la communication à l'obligeance de M. Sol Marx.

---

Deux marchands d'antiquités causent entre eux des choses du métier.

—Les bibelots anciens commencent à se faire rares.

—Ah! ne m'en parlez pas; si on n'en faisait pas un peu, il n'y en aurait jamais assez pour tout le monde.

---

Quand Vertplanus a besoin d'argent, il a recours à son oncle. Il appelle cela "donner une leçon d'escrime" au vieil avare.

On lui demandait l'explication de cette métaphore.

—C'est, fit notre ami, parce que je lui dis: "Fendez-vous, mon oncle; fendez-vous encore!"

---

Influence des fables de Lafontaine.

Bébé entre dans la cuisine et s'écrie, tout à coup:

—Ah! c'est toi qui envoies danser la pauvre cigale! Tiens! tiens!

Et il écrase, avec indignation, sur le rebord d'un pot de confitures qu'il renverse, une fourmi.

---

Un calembour épouvantable!

—Savez-vous quand un chat devient infanticide?

—Quand il mange son mou tard!

### ATHENEE LOUISIANAIS.

**Concours de 1893.**

L'Athénée propose le sujet suivant aux personnes qui désirent prendre part au concours de cette année:

DE TOUS LES ÉCRIVAINS FRANÇAIS DU XIXème SIÈCLE, PROSATEURS OU POETES, QUEL EST CELUI QUI VOUS PLAÎT LE PLUS, ET POUR QUELLES RAISONS.

Les manuscrits seront reçus jusqu'au 1er mars inclusivement.

L'auteur du manuscrit qui aura été jugé le meilleur, recevra une médaille d'or.

Toute personne résidant en Louisiane est invitée à concourir.

Les manuscrits devront être écrits aussi lisiblement que possible, sur papier écolier réglé, avec une marge, et seulement sur le *recto et les lignes*; ils ne devront pas dépasser 25 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée, dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre seulement l'enveloppe contenant le nom du concurrent qui a mérité la médaille, pour s'assurer qu'il est dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Le manuscrit couronné sera publié dans le journal de l'Athénée.

La présentation de la médaille se fera dans une séance publique. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Le nom du lauréat ou de la lauréate sera proclamé après la lecture du manuscrit qui aura obtenu le prix.

Les devises des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées, seront insérées dans le journal.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise, sera mis hors de concours.

Toute personne qui obtient la médaille, ne pourra plus concourir.

Le secrétaire perpétuel,
ALFRED MERCIER.

P. O. Box 735.

## CHRONIQUE DE LA VILLE.

**Nouvelle-Orléans, 16 Août 1893.**—Indications pour la Louisiane—Temps partiellement couvert, averses locales sur la côte.

**Température du 15 août 1893.**
Thermomètre de E. L. CLATUAT, Opticien No 142 rue du Canal.
Entre Carondelet et Baronne.

| | Fahrenheit | Centigrade |
|---|---|---|
| 7 heures du matin..... | 82 | 28 |
| Midi..... | 90 | 29 |
| 3 P. M..... | 88 | 27 |
| 6 P. M..... | 86 | 27 |

**Mariages, naissances et décès, inscrits au Bureau de Santé pendant les dernières 24 heures.**

MARIAGES—George C. Hiem à Mlle Catherine L. T. Vogt; Manuel Portello à Mme Vve F. Portelli; Edward Kern à Mlle Thérèse McCrane.

NAISSANCES—Mme André Pecoc, un garçon Mitchell Brock, une fille; James Fardell, une fille; James B. Quaid, une fille; Walter Betz, une fille; Frank Renser, un garçon; F. C. Richard, une fille; Jacob Braun, une fille; Peter Neidermeir, un garçon; Alfred Moulié, une fille; George A. Freund, un garçon; Charles Smith, une fille; Emile Caron, un garçon.

DÉCÈS—Edward Vickery, 35 ans, Asile d'Orphelins Ste Marie; William Menouge, 26 ans, rues Congrès et Bourgogne; Louis Siers, 4 heures, 107 rue St-Pierre; Samuel Augustin, 4 ans, 196 Nord Claiborne; Septime Toca, 5 ans, 262 Dryades; Mlle Catherine Frey, 17 ans, 170 1/2 rue Marigny; Mme Mary C. Lenan, 49 ans, 121 avenue Carrollton; Gaston Villars, 47 ans, 180 rue Esplanade; John F. Bosh, 13 mois, rues Villeré et Port.

---

**Cour Civile de District.**—J. N. Woffson contre T. S. Brennan pour $180.

J. N. Wolfson contre Tavers & Rose pour $225.

Birmingham National Bank contre Henry R. Kemp & Cie pour $400 88.

Corinne Jacques contre les héritiers de Joseph Massoni pour $800.

Charlotte Goldeneither contre Fred. Oken pour $5,500.

Edward A. Mather contre Théo Win pour $677 80.

---

**Première cour de recorder.**—Le juge Whitaker a condamné hier, à $75 ou 90 jours un nommé William Hennessey, demeurant au No 48 de la rue Adèle, que les agents Rainey et Coyle avaient arrêté pour ivresse et bris de peix dans le tramway électrique No 1 de l'avenue Jackson.

---

**Loi du dimanche.**—Les violateurs de la loi du dimanche ont été enfin traduits hier devant la Cour Criminelle. M. E. Baumann était cité le premier. Son avocat, M. Henriques, a demandé immédiatement une suspension de la séance et l'annulation de la liste des petits jurés, sous prétexte d'irrégularités commises lors de leur choix.

Il a prétendu en outre qu'un des commissaires du jury n'était pas acceptable parce qu'il est propriétaire à la Baie St-Louis et appartient à un autre Etat.

Le juge Moise a refusé de renvoyer une autre séance de discussion sur la question et le commissaire en question M. Chevalley, a été appelé et interrogé.

---

**Mort du Dr C. L. Seemann,**
CORONER DE LA PAROISSE D'ORLÉANS.

La mort vient de plonger dans le deuil une nombreuse famille, pour un des membres de laquelle la tombe vient de s'ouvrir prématurément.

Le Dr C. L. Seemann, coroner de la paroisse d'Orléans, est mort hier soir à l'âge de 30 ans à peine, au moment où il commençait à recueillir le fruit de son labeur de ses jeunes années et où tout semblait devoir lui sourire dans la vie.

Jeune, intelligent, actif à l'excès, médecin entendu, ayant une nombreuse clientèle, le Dr Seeman était aimé et considéré dans tout le Troisième District où il n'était pas connu que le coroner.

Bon catholique, il mettait la charité en pratique et donnait gratuitement ses services à l'orphelinat du Mont Carmel et au couvent des Ursulines, malgré la grande activité qu'il était obligé de déployer, non seulement dans sa pratique où il comptait plusieurs clientèles, mais comme médecin de la société des Screwmen, de celles des Longshoremen et des Pompiers, et enfin de l'association de bienfaisance Jackson dont il était président.

Il était en outre membre actif de plusieurs sociétés et président des Catholic Knights of America, pour l'Etat de la Louisiane.

En 1891-92 il fut membre du Comité Central d'Etat pour le 9me ward et aux dernières élections sa nomination de coroner de la paroisse ouvrit un nouveau champ à son activité et vint satisfaire ses ambitieuses aspirations.

Ses préoccupations si nombreuses et si diverses auxquelles la plus robuste constitution ne saurait résister, étaient de plus en plus fatigantes pour lui et c'est à elles que sa mort est directement attribuable.

Né à la Nouvelle-Orléans, le Dr C. L. Seemann avait fait ses premières études dans les écoles publiques, et il a gradué au Boys' High School.

Il entra ensuite au Collège de pharmacie de Tulane et après avoir reçu son diplôme, se livra à l'étude de la médecine et gradua très brillamment en 1885. C'est lui qui fut le valédictorian de sa classe.

De 1886 à 1885, il fut étudiant à l'Hôpital de Charité. En 1886, il commença à pratiquer et s'établit coin Enghien et Royale, près de la pharmacie de son père.

Vite la clientèle lui vint, et il n'était pas de médecin plus populaire dans les districts inférieurs, parmi la colonie allemande.

Il y a cinq mois, il ressentit les premiers symptômes du mal qui devait l'emporter.

On lui conseilla le changement d'air, et il partit. Avec sa famille, il alla passer deux mois à Hot Springs, et peu à peu, sembla revenir à la santé.

Se croyant guéri, il rentra à la Nouvelle-Orléans où l'appelaient ses devoirs et ses intérêts, mais il ne reparut pas au bureau du coroner pendant plus d'une quinzaine de jours. Il prit le lit et pendant les derniers trois mois il n'a plus quitté sa chambre. Les meilleurs médecins de la ville lui ont été appelés dont les uns ont cessé de donner leurs soins, mais il n'en est restés impuissants et la maladie a triomphé de leur expérience et de leur savoir au moment où l'on s'y attendait le moins.

Le Dr Seemann en effet avait donné ces jours derniers des signes d'un mieux sensible et on pensait hier qu'il lui serait possible de sortir un peu aujourd'hui.

Et c'est au moment où sa famille s'en réjouissait, que la mort est venue le surprendre et le changer la joie des siens en une profonde douleur.

Hier soir à 7 h. il était assis sur le bord de son lit, causant avec sa femme, lorsque le timbre du téléphone a sonné. Il a dit à sa femme d'aller répondre, et lorsqu'elle est revenue près de lui il était mort.

Le Dr Seemann laisse une veuve et deux fillettes. Il avait épousé une demoiselle Joséphine Sweeney.

A sa famille éplorée nous envoyons l'expression de notre cordiale sympathie et de notre sincère condoléance.

---

**La Compagnie de Carrollton.**—Les directeurs de la Compagnie de Carrollton avaient décidé qu'après le 1er septembre, les conducteurs et colleteurs des tramways seraient payés $50 pour douze heures de travail par jour. Cette décision ayant soulevé quelques protestations, la compagnie a fait quelques concessions en obligeant seulement ses employés à faire neuf trajets par jour au lieu de huit.

La compagnie va aussi supprimer les aiguilleurs et leur service sera fait par les conducteurs qui à l'aide de bâtons mettront les aiguilles en place du haut de la plateforme après arrêt complet du char. Ce sera une grande économie pour la compagnie et le fait que les chars devront s'arrêter complètement, rendra les accidents moins nombreux.

---

**Morsures.**—Mamie Eckelman, une fillette de 12 ans, demeurant au No 136 de la rue Harmonie, passait au coin de cette rue et de la rue Constance, quand elle a été grièvement mordue aux jambes par un chien appartenant à Francis Quarterera. L'animal a été abattu et l'enfant a été transportée dans une pharmacie voisine.

---

**Vols.**—Un inconnu qui s'est introduit chez M. Horace Maxwell, coin Octavie et St-Charles, y a volé une somme de $65 qui se trouvait dans une armoire.

—L'agent Rhiblin, du chemin de fer de l'Illinois Central, a découvert un nègre dans un wagon de marchandises chargé de melons d'eau.

A l'arrivée de l'agent, le voleur a pris la fuite, et il ne s'est pas arrêté quoique Rhiblin lui ait tiré un coup de revolver.

DR PRICE'S
Cream Baking Powder.
La seule Poudre de Crème de Tartre Pure.—Pas d'Ammoniaque; Pas d'Alun.
En usage dans des millions de familles—40 années d'épreuve.

## CONSEIL MUNICIPAL.

Le meeting régulier du Conseil Municipal a eu lieu hier soir à 7 h. 30, sous la présidence du Maire John Fitzpatrick.

Vingt cinq membres étaient présents.

Le message du Maire est comme suit:

1. Rapport du trésorier de la ville pour la quinzaine finissant le 12 août 1893.

2. Communication de M. E. A. O'Sullivan, avocat de la ville, qui demande un congé de trente jours.

3. Communication de l'Hon. Jos. A. Shakespeare, président du conseil d'administration du Shakespeare Alms House, qui soumet le rapport trimestriel de cette institution.

4. Pétition des personnes demeurant dans le voisinage des rues Dumaine et Rendon qui demandent l'érection d'une lampe électrique à cette endroit.

5. Communication de l'Hon. T. A. O'Sullivan, avocat de la ville, relative à la nomination de M. Gus. Bermudy comme commis de l'avocat de la ville, en remplacement de M. Arthur J. Dunn, démissionnaire.

VI. Communication de Peter Gibbons qui demande au Conseil d'annuler un jugement du recorder E. S. Whitaker qui l'a condamné à $120 ou cent cinquante jours. Le pétitionnaire a déjà passé trente-cinq jours en prison.

7. Pétition des habitants de l'avenue Napoléon, qui demandent que le terrain vague situé au milieu de cette avenue, de la rue Tchoupitoulas au fleuve, soit changé en un square public.

8. Rapport du commissaire des édifices publics, contenant un rapport détaillé du travail exécuté par les prisonniers du Police Jail, du 1er au 14 août 1893.

9. Des congés ont été accordés à M. Geo. W. Flynn et à Mlle Laura Cohen.

Respectueusement,
Signé: JOHN FITZPATRICK,
Maire.

Le veto suivant du Maire est reçu favorablement par les membres du Conseil:

Mairie de la Nlle-Orléans,
Hôtel-de-Ville, 15 août 1893.

Aux membres du Conseil:

Je vous renvoie sans mon approbation les ordonnances suivantes adoptées par vous à votre dernier meeting:

Premièrement, une ordonnance autorisant le trésorier à recevoir une somme de $1,500 pour le paiement des taxes dues pour les années 1886, 1887 et 1888, par la Southern Ice Co. sur un immeuble situé dans l'Iet No 8 du 11e district d'assessement.

L'assessement étant de $31,680, le montant des taxes est de $1,930 71, tandis que le trésorier est requis de recevoir une somme de $1,500 qui équivaut à un assessement de $25,000.

Après une enquête à ce sujet, j'ai appris que la Southern Ice Co., avait payé en plein ses taxes d'Etat pour cette période, et je ne vois pas pourquoi ses taxes de ville seraient réduites.

Deuxièmement, une ordonnance remettant en vigueur l'article No 2 de l'ordonnance No 5876 C. S. relatif au remboursement d'intérêts dus pour taxes au nom de Leonora Trifort.

L'article No 2 de l'ordonnance No 5876 C. S., adoptée le 22 décembre 1891, a rapport à la réduction de l'assessement aussi bien qu'au remboursement d'intérêts.

D'après l'opinion de l'avocat de la ville, le Conseil n'a pas le droit d'ainsi réduire un assessement si les pétitionnaires ne se sont préalablement adressés au bureau des assesseurs.

Respectueusement,
JOHN FITZPATRICK,
Maire.

Le secrétaire donne lecture de la communication suivante du maire:

Nlle-Orléans, 14 août 1893.

Au Conseil.

Ci dessous se trouve un compte détaillé de la façon dont a été dépensée la somme de $5,000 allouée par le Conseil en vertu de l'ordonnance No 7,711 C. S., pour le soulagement des victimes de l'ouragan.

Paroisse East Carroll—
A. J. C. Pittman, président du comité de secours..... $1,500 00
Paroisse Madison—
A. B. B. Holmes, Hon. Geo. H. Montgomery et J. T. McCollan, comité de secours..... 1,500 00
Paroisse Concordia, Catahoula, Richland et Caldwell—
Au Capt. L. V. Cooley, à la requête du gouverneur Foster..... 1,500 00
Victime de la crevasse Rescue, New River—
A. A. A. McGinnis, pour fournitures..... 300 25
A. H. McCall, président du comité de secours..... 500 00
Rivière Noire et Petite Rivière—
J. I. Adams et Cie, pour fournitures..... $249 52
I. I. Adams et Cie, pour médicaments..... 50 00
Steamer Ouachita pour transport..... 12 00
Paroisse Tensas, Catahoula et Concordia—
A. W. S. Shiels, président du comité de secours..... $387 59
Total..... $6,000 00

Respectueusement,
JOHN FITZPATRICK,
Maire.

Lecture est donnée des rapports des différents comités.

Un congé de trente jours est accordé à l'avocat de la ville, l'Hon. E. A. O'Sullivan.

Certaines spécifications sont adoptées.

Le trésorier est requis d'émettre, au nom de A. Lafleur, un chèque de $5, amende à laquelle ce dernier avait été condamné.

On autorise Mme E. Lischy et P. Gehlbach, à entretenir un cheval chez eux, No 236 rue Nord Galvez.

Le trésorier est requis de prévenir les preneurs à ferme des quais qu'ils doivent à la ville une certaine somme pour les lampes électriques, n'ayant pas fourni de lumière pendant le mois de juillet 1893.

Le contrôleur est requis de faire publier la pétition de propriétaires qui demandent la construction de trottoirs en Schillinger dans certaines rues.

Ordre est donné au notaire de la ville de rédiger certains contrats afin que le Maire puisse y apposer sa signature dans le délai de trois jours.

V. Schwankhart est autorisé à faire construire un four de boulanger au No [illegible] de la rue du Camp.

On autorise [illegible] Galvin à ouvrir une forge au No 235 de la rue [illegible] Gravier.

Le comité des finances est requis de déduire certaines sommes du bill de la compagnie électrique Louisiana pour les lampes n'ayant pas fourni de lumière pendant le mois de juillet 1893.

On alloue une somme de $887.68, devant être versée au fonds de certaines institutions de charité.

Le trésorier est autorisé à recevoir le montant intégral des taxes de Jean Bordes et autres; W. J. et Chas. A. Benedict; et Jean Marie Despaux et autres.

L'article No 4 de l'ordonnance No 5,994, C. S., relatif au remboursement d'intérêts dûs pour taxes au nom de W. J. Willis, est remis en vigueur.

Ordre est donné au contrôleur d'annuler un assessement inscrit par erreur au nom de F. A. Gardanne.

Le contrôleur est requis d'annuler un assessement en double au nom de Pierre Canteron, sur l'Iiet No 523, pour l'année 1893; et un au nom de Fred Anderes sur l'Iiet No 614, pour la même année.

On remet en vigueur l'article No 5 de l'ordonnance No 6831 C. S., relatif au remboursement d'intérêts dus pour taxes.

Résolution de M. Kane tendant à amender l'ordonnance No 7702 C. S., relative à l'érection d'un beffroi, au police jail.

On autorise D. Driscoll à ouvrir un établissement de marchal ferrant au No 45½ de l'avenue St Charles.

Le voyer est requis de fournir des plans pour le pavage en asphalte de l'avenue Jackson, de la rue Prytanée à l'avenue St-Charles.

Une somme de 1,500 est allouée au département des travaux publics.

On alloue une somme de $16,695 64 pour le paiement de certains travaux exécutés par la N. O. C. C. and J. Co. pour la construction des canaux des rues Melpomène et Camp.

Les personnes suivantes sont autorisées à ouvrir des groceries et buvettes:

Mme Mary Glennon, coin Orange et Tchoupitoulas, Mme Thomas H Galway, coin Claiborne et St-Louis, et Thomas Lauman, No 328 rue Tchoupitoulas.

D. J. Murphy est autorisé à transférer son café du coin des rues Dryades et Clio au No 202 de la rue Delord.

La N. O., City and Lake R. R., Co., est autorisé à faire abattre six arbres situés sur le terrain neutre de la rue du Canal, entre les rues Remparts et Bassin.

Le contrôleur est requis de prendre les mesures nécessaires pour la prise de possession de la propriété récemment occupée par James Sweeney, sur la Levée.

Le contrôleur est requis de faire publier dans le journal officiel la pétition des propriétaires qui demandent le pavage du côté Sud de la rue Champs-Elysées de Bourgogne à Remparts, et le voyer est requis de fournir des plans pour l'exécution de ces travaux.

Résolution de M. Dickson ratifiant la vente faite par James Sweeney à W. G. Cole & Cie.

Résolution autorisant le contrôleur à demander des offres, pour la réparation avec du sable du fleuve, des rues Jeannette et Sixième, d'Upperline à Jackson.

Le contrôleur est requis de demander des offres pour la construction de pompes centrifuges, pour les stations de drainage des rues Bienville et Melpomène.

Ordre est donné au même de demander des offres pour la construction de trottoirs en schillinger, sur les deux côtés de la rue du Canal, de la rue White à la rue St Antoine.

Le contrôleur du Conseil est requis d'annoncer qu'on a l'intention de faire construire des trottoirs en briques rue Upperline, de Tchoupitoulas à Dryades; rue du Camp, de Toledano à l'avenue Henry Clay et rue Chestnut, de Toledano à l'avenue Henry Clay.

L'avocat de la ville est chargé de prendre les mesures nécessaires pour entrer en possession du marché de la rue Deuxième.

On vote une ordonnance fixant la hauteur des cheminées et tuyaux de poêles.

Sur motion de M. Cucolin, le maire est autorisé à signer certains contrats.

---

**Le feu.**—Hier soir, à 5 heures 40, le feu a endommagé pour environ $10 l'immeuble situé au coin des rues Peterson et Vallette, appartenant à Mme Chipot et occupé par Clay Dolhonde, qui y tient une buvette.

L'immeuble est assuré pour $3,000 à la Compagnie d'Assurances de la Nouvelle-Orléans. L'alarme a été donnée à la boîte No 5 par M. Godfrey.

—Hier vers 10 heures du soir, un commencement d'incendie causé par l'explosion d'une lampe a endommagé pour environ $75 le No 74 de la rue Calliope appartenant à Madame Vve Rice et occupé par Mme Mary Moore qui y tient une pension de famille. Le mobilier de Mme Moore est assuré pour $3500 à la Compagnie du Phénix.

L'alarme a été donnée par téléphone, à la boîte No 51.

La pompe No 6 qui répondait à cette alarme, s'est renversée rue Clio et Stephen Timlin, le stoker, a été jeté avec force contre une clôture, et a reçu de graves lésions internes.

Une voiture d'ambulance a été appelée, et il a été transporté à l'Hôpital de Charité.

---

**Chute.**—A 11 heures du matin, Anthony Van Buren, un nègre de quatorze ans, demeurant avenue de Londres entre Force et Libérale, est tombé à l'encognure des rues St-Bernard et Claiborne et s'est blessé à la hanche.

---

**Collision.**—Les steamer Mamie Coyle a fait collision avec le longre Volunteer, aux Casernes, et l'a coulé à fond. Le Volunteer, qui n'est que légèrement endommagé, a été remis à flot.

---

**Attaque nocturne.**—Tony Arestivo, un Italien demeurant au coin des rues Bassin et Poydras, a été attaqué à l'encognure des rues Chartres et St-Philippe, par deux nègres qui lui ont volé une somme de $7 qu'il avait dans la poche son pantalon.

---

**Empoisonné.**—A 6:30 heures du soir, D. Latimer, un jeune nègre de 19 mois, dont les parents demeurent au No 199 de la rue Ste Anne, a absorbé une faible quantité de "mort aux rats." Il a reçu les soins des internes de l'Hôpital de Charité.

---

**A l'Hôpital.**—Castrenze Centanni, un Italien de dix-neuf ans, est arrivé hier par le train de 5 heures et demie de l'après-midi du chemin de fer de la Vallée du Mississippi, venant de la station Tallulah, il s'est accidentellement blessé d'un coup de revolver.

Il a été transporté à l'Hôpital de Charité.

---

**Entre Chimois.**—A 5 heures un quart de l'après-midi, au No 2865 de la rue Magasins, Gong Woh, un Chinois, a grièvement brûlé un de ses compatriotes nommé Hong Wang, avec lequel il se disputait, en lui jetant dessus un baquet d'eau bouillante. Wang a été transporté à l'Hôpital de Charité dans une voiture d'ambulance. Son état est critique.

---

**Louisiana Field Artillery.**—Le capitaine W. H. Beanham est rentré hier soir en ville avec les membres du Louisiana Field Artillery qui l'avaient accompagné à Donaldsonville.

Ils ont servi d'escorte au gouverneur Foster à l'occasion de la célébration du "Louisiana Day", et ont passé une semaine à l'Exposition. Ils sont enchantés de leur voyage.

---

**Collisions.**—Au coin des rues Baronne et Girod, un char de cette rue a fait collision avec le tramway électrique No 6 de la ligne de Carrollton, et l'a endommagé pour environ $10.

—Hier matin, le tramway électrique No 6 a fait collision, à l'encognure des rues Lafayette et Baronne, avec une voiture appartenant à Nick Wheland, et l'a endommagée pour $15.

---

**Vol.**—Les agents de la police Boylan font une enquête au sujet de la disparition mystérieuse d'un sac contenant $1,000 en argent, qui a été volé à la Southern Express Co.

---

**Menus faits.**—B. Lafargue et Jos. Baptiste qui sont accusés d'avoir volé des bijoux coin Royale et Canal, le 6 juillet, ont été renvoyés devant la Cour Criminelle sous caution de $1,500, par le juge Aucoin.

—Berwick Washington, un nègre qui se trouvait en état d'ivresse est tombé rue Commune, et s'est légèrement blessé au-dessus de l'œil gauche. Il a reçu les soins des étudiants.

—John Patorno, un enfant de neuf ans, dont les parents demeurent au coin des rues Dumaine et Chartres, jouait [illegible] avec plusieurs autres enfants dans la [illegible] rue, lorsque l'un d'eux, accidentellement grièvement blessé d'un coup de bâton à l'abdomen.

John a reçu les soins du Dr Dupaquier.

## DEPECHES Télégraphiques

### TRANSMISES A L'ABEILLE

### FRANCE.

**La Question de la mer de Behring.**

Paris, 15 août.—La décision du comité d'arbitrage de la question de la mer de Behring a été livrée à la publication ce matin à 11 heures. Les cinq premières sections de l'Art. 6 sont résolues contre les Etats-Unis.

La saison commencera le 1er mai et finira le 21 juillet. Cette règle sera observée dans le Pacifique et la mer de Behring.

Il y aura une zone protégée s'étendant à une distance de 60 milles autour des îles.

L'usage des armes à feu sera prohibé.

La pêche sera permise hors de la zone protégée, dans la mer de Behring.

Les représentants des Etats-Unis se sont déclarés satisfaits de cette décision.

Le baron de Courcel a remercié les arbitres de leur intelligente coopération.

Lord Harmen et le sénateur Morgan l'ont remercié de sa courtoisie et de son hospitalité.

**La situation à Buenos-Ayres.**

Londres, 15 août—On annonce que le général Ovira a été nommé gouverneur de la province de Buenos-Ayres à la place du général Costa, récemment déposé par les insurgés. On dit que l'état de siège va être proclamé dans toute la république.

**Les bagarres de Bombay.**

Bombay, 15 août—Pendant les récentes bagarres qui ont eu lieu à Bombay, on a arrêté 1,500 Mahométans et Hindous.

Beaucoup de blessés qui sont dans les hôpitaux ne survivront pas.

**Chute fatale.**

Richmond, Va, 15 août—M. Walter Krug, un serre freins du Richmond & Nashville R. R., est tombé ce matin du haut d'un pont et est mort une heure après. Il habitait Winchester.

**Arrivée du ministre Blount.**

San Francisco, Cal., 15 août—M. James Blount se trouvait aujourd'hui parmi les passagers du steamship Grello arrivé ce matin de Hawaii.

## WASHINGTON.

### CHAMBRE ET SENAT.

Washington, 15 août—Il est bien décidé qu'avant que le Chambre n'ait voté l'annulation de la loi Sherman, le Sénat n'agira pas.

Les séances d'hier à la Chambre et au Sénat ont été uniquement consacrées à la discussion de la question.

### A L'EXPOSITION.

World's Fair, 15 août—L'affluence attendue par les directeurs a enfin commencée et les trains d'excursions et les prix réduits ont eu pour résultat d'amener un grand nombre d'étrangers à Chicago et d'augmenter très sensiblement chaque jour, le nombre des entrées au Parc Jackson.

Depuis le 4 juillet il n'y avait pas en autant de visiteurs qu'il y en a eu aujourd'hui.

Les gardes colombiens suffisaient à peine à répondre aux milliers de questions qui leur étaient adressées de tous côtés par les étrangers.

Les petits marchands de guides ont fait d'excellentes affaires, ainsi que les employés des fauteuils roulants.

La température était accablante, mais une fraîche brise soufflait du lac Michigan.

Le Rajah de Khapthurla a donné au public une idée de la splendeur orientale. Sa Grandeur avait été invitée par les directeurs à passer en revue une parade militaire et navale organisée en son honneur et le désir universel était que le roi de l'Inde qui avait jusqu'ici porté un prince Albert gris de fabrication américaine, parut dans toute la splendeur de son costume royal, avec sa suite, et tout l'appareil déployé en Orient dans les grandes occasions.

C'était une grande attraction pour le public, aussi a-t-il affiné à l'Exposition pour voir le monarque.

La chaloupe royale était décorée de tapis, de tentures, de broderies. Sa Grandeur portait un costume militaire recouvert d'un manteau de soie flottant bordé d'or et orné de bijoux autour du cou.

Un serviteur tenait un parasol en soie au-dessus de la tête du Rajah et un autre l'éventait.

La grande place à l'Est du bâtiment de l'Administration était noire de monde, et le roi a été acclamé au moment où il s'est embarqué. Du débarcadère à la plateforme, on avait tendu sur les allées un magnifique tapis rouge et les curieux étaient tenus à distance par un cordon de gardes colombiens. Le Rajah a été reçu par le Directeur et plusieurs officiers de l'Exposition, qui l'ont escorté à la plateforme, sur laquelle un orchestre militaire a exécuté le "Star Spangled Banner".

Cet air a plu à sa majesté qui a demandé ce que c'était. Il a exprimé la satisfaction que lui causait l'exécution de l'air national américain en son honneur.

Le rajah était assis sur un trône.

Les troupes ont défilé devant lui dans l'ordre suivant:

Un régiment de la garde de l'Etat de l'Illinois, un régiment de la Louisiane, les marins des Etats-Unis, de la France, de l'Italie, de l'Espagne et de la Russie, les marins des caravelles, les Bédouins et autres organisations du Midway. Les sauvages du Midway ont donné une exhibition d'exercices en cachots à laquelle ont assisté plus de 75,000 personnes.

Les 400 individus employés à pousser les fauteuils roulants se sont mis en grève pour obtenir une augmentation de salaire de 75c par jour et 10 0/0 des recettes.

Cette augmentation leur a été refusée.

Ce sont pour la plupart des étudiants des collèges.

Le feu a pris dans la galerie artistique, mais les flammes ont été éteintes avant d'avoir causé de dommages.

**Le choléra.**

New York, 15 août—Bulletin du jours 12 heures 30:

Tous les malades à l'exception d'un seul sont sur pied. Celui qui reste à l'hôpital va mieux mais il est trop faible pour sortir.

Reçu ce matin la dépêche suivante de Naples:

"Choléra à Barra, Portico, Torre, Annunziata, Castelere, Pegano, Nocera, Cava, Lela, Maas, Sorrento, Amalfi, Capri et Pozzuoli, au Sud de Naples.

" W. T. JENKINS,
" Officier Sanitaire."

**Le San Francisco en croisière.**

New York, 15 août—Le San Francisco, à l'ancre dans l'Hudson, en face de la 42me rue, est parti avec 172 hommes et officiers à bord.

Il va croiser pendant quatre jours. Les hommes vont être exercés au maniement des canons de gros et de petit calibre.

Le navire sera dans la rivière Delaware mardi.

**Le yacht de Vanderbilt.**

New York, 15 août—On annonce que le yacht à vapeur le Vaillant, que vient de faire construire M. Vanderbilt a été enregistré comme appartenant à la Vaillant Steam Yacht Company, enregistrée d'après les lois de la Grande Bretagne. On pense que M. Vanderbilt l'achètera à cette Compagnie lorsqu'il arrivera aux Etats-Unis afin de n'avoir pas à payer les droits d'entrée qu'il a été obligé de payer pour le Conqueror et qui s'élèvèrent à $35,000.

**Starvation Day.**

New York, 15 août—Les comités ayant charge de l'organisation de la parade du "Starvation Day" se réuniront dimanche chez l'après-midi.

Plus de deux cents unions se sont prononcées en faveur d'une démonstration, mais les plus sages parmi les chefs du parti pourrier sont d'avis qu'il vaut mieux ne pas faire de parade que d'organiser une parade partielle.

**Incendies**

Buffalo, N. Y., 15 août—L'élévateur Costsworth ayant une capacité de 1,200,000 boisseaux et évalué à $750,000 a été détruit ce matin par un incendie. Une douzaine d'autres [illegible] ont été détruites. Deux pompiers ont été blessés, pour la plupart des cafés, ont été détruits. Deux pompiers ont été transportés à l'Hôpital la moitié asphyxiés.

L'élévateur ne contenait pas plus de 20,000 boisseaux de grain.

Ewen, Mich., 15 août—Matchwood, un village de 200 habitants sur le South Shore and Atlantic R. R., a été presque complètement détruit par un incendie.

Les habitants n'ont presque rien sauvé. Ils ont besoin d'argent, de provisions et de vêtements. Ils ont été amenés à Ewen.

Les flammes ont été communiquées au village par la forêt voisine, et les habitants ont à peine eu le temps de se sauver.

**Un autre hôtel incendié.**

San